

Emplois "environnement"

L'environnement : emploi, marché du travail, formations

En 2007, l'emploi environnemental en France est **estimé à 400 200 équivalents temps plein**. Les domaines les plus importants en termes d'effectifs sont ceux des déchets, des eaux usées et des énergies renouvelables.

Les emplois environnementaux correspondent à la **production des éco-activités**, c'est-à-dire les activités qui produisent des biens et services destinés à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les dommages environnementaux à l'eau, l'air et le sol et les problèmes relatifs aux déchets, aux bruits et aux écosystèmes (définition internationale de l'OCDE et d'Eurostat). Les emplois sont directement engendrés par les activités environnementales des entreprises, des collectivités ou des associations.

Certains emplois correspondent à des métiers environnementaux au sens strict, comme par exemple le cadre ou l'ingénieur environnement. D'autres correspondent à des métiers transversaux aux différents secteurs d'activité. Ainsi, le secrétaire d'une régie de l'eau ou la documentaliste d'un espace naturel sont inclus dans le périmètre des emplois environnementaux. Enfin, d'autres emplois correspondent à des métiers traditionnels, non spécifiquement environnementaux, comme celui d'ouvrier des travaux publics pour l'assainissement. Tous ces emplois contribuent à des activités environnementales.

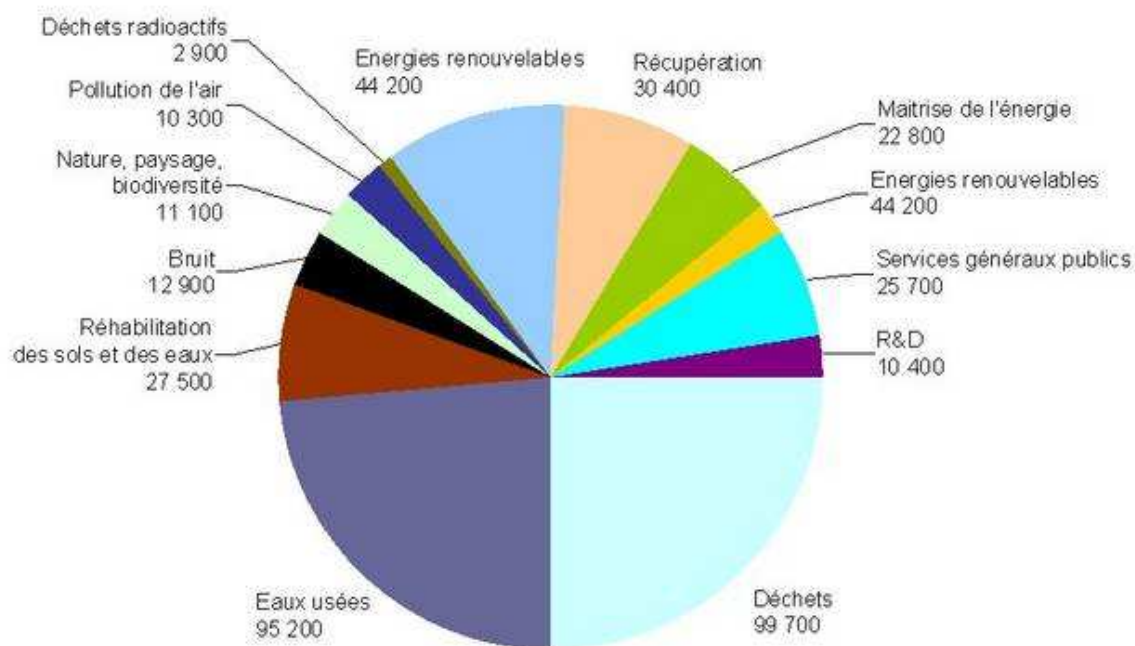
La nomenclature d'activités françaises permet d'observer l'emploi de cinq secteurs spécifiquement environnementaux à partir des données du Pôle emploi – Unédic : gestion des déchets, gestion de l'eau et assainissement, récupération, travaux d'isolation, gestion du patrimoine naturel. L'emploi ainsi dénombré correspond aux établissements privés dont l'activité principale est environnementale. Au 31 décembre 2008, les cinq secteurs environnementaux identifiés comptabilisent 157 100 emplois dans les entreprises privées.

Le volume des **emplois dans l'environnement est en augmentation depuis 10 ans**. Parallèlement, **l'offre de formation s'est fortement développée et diversifiée**. A la rentrée 2006-2007, on dénombre 38 700 étudiants inscrits dans des formations environnementales, techniques et professionnelles, pour les diplômes allant du CAP à la licence professionnelle. Ces formations ne coïncident toutefois pas strictement aux besoins du marché du travail. Les diplômés sortent souvent de formations en lien avec l'aménagement du territoire ou la protection de la nature, alors que les offres d'emploi se rapportent plus fréquemment à la prévention des pollutions, nuisances et risques. L'insertion professionnelle des jeunes issus des formations environnementales apparaît moins **favorable que pour l'ensemble des formations**.

L'emploi environnemental en 2007

En 2007, l'emploi environnemental dans les éco-activités représente 400 200 emplois. Les emplois sont en hausse rapide, 4,2 % en moyenne annuelle de 2004 à 2007 contre un peu moins de 1 % pour l'ensemble des branches de l'économie. Les emplois inhérents à la gestion durable de l'eau ou au développement des énergies renouvelables sont particulièrement dynamiques (respectivement + 9,6 % et + 29,8 % par an).

Les emplois environnement par domaine en 2007

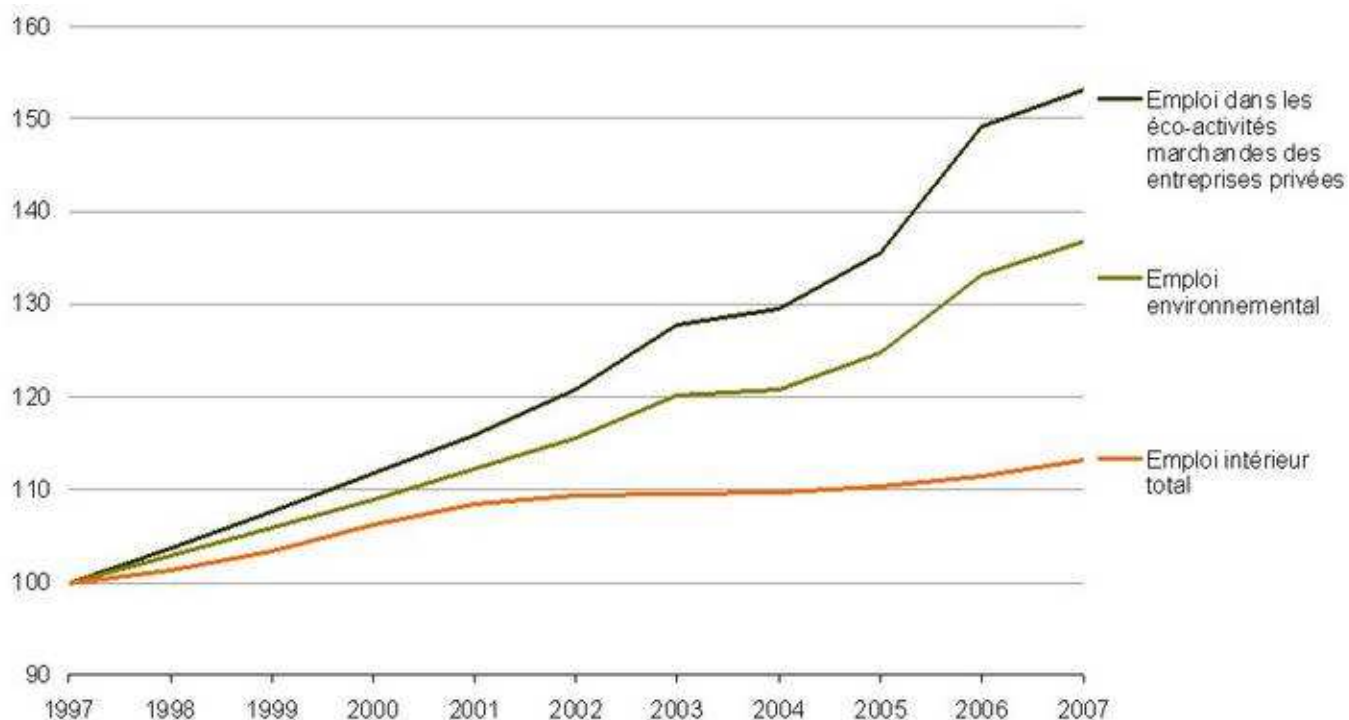


Note : Données provisoires.
 Source : SOeS (Etudes&Documents n°10, Les éco-activités et l'emploi environnemental), 2009.

Les deux tiers des emplois environnementaux sont imputables à la protection de l'environnement, soit 259 600 emplois. La gestion des ressources naturelles (104 500 emplois) et les activités transversales (36 100 emplois) offrent le tiers des emplois restants. La gestion des déchets, la gestion des eaux usées et les énergies renouvelables sont les trois principaux domaines en termes d'emplois et pourvoient 60% des emplois environnementaux, avec respectivement 99 700, 95 200 et 44 200 emplois. Parmi ces emplois, 282 000 sont attribuables aux éco-activités marchandes des entreprises privées : par exemple, délégation de services publics de gestion des déchets ménagers, travaux d'isolation, fabrication de pompes à chaleur... Les services internes de protection de l'environnement des entreprises génèrent 29 000 emplois, les éco-activités des administrations publiques (services publics ou non marchands) représentent 89 000 emplois.

L'emploi environnemental de 1997 à 2007

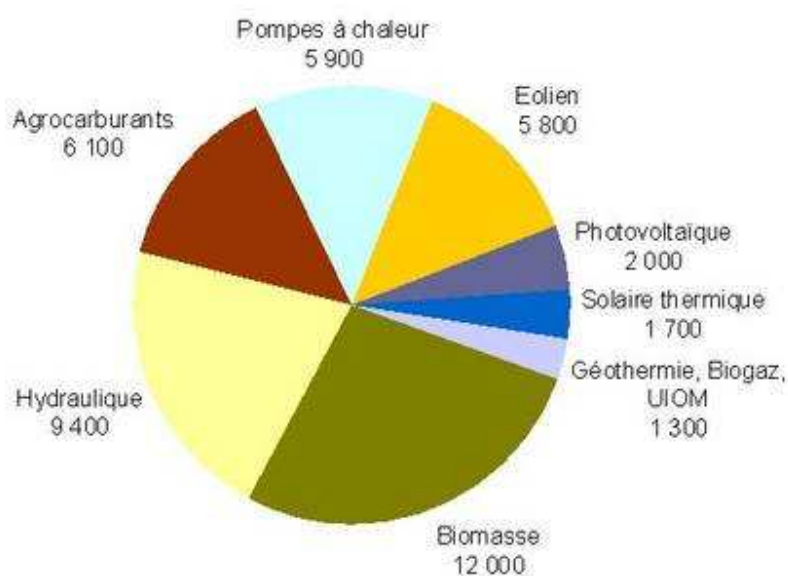
En indice base 100 en 1997



Note : Dom inclus ; emplois mesurés en équivalent temps plein.
 Source : SOeS (Compte des éco-activités), juin 2009.

L'emploi dans les éco-activités marchandes des entreprises a crû de 5,7% en moyenne annuelle de 2004 à 2007 (+ 35 900 emplois), contre 0,1% pour les éco-activités des administrations publiques (+ 300 emplois). En 2007, l'emploi environnemental continue d'augmenter avec une croissance de 4,3% pour les éco-activités des administrations publiques (+ 3 700 emplois) et 2,8% pour les éco-activités marchandes des entreprises (+ 10 800 emplois).

Les emplois dans le domaine des énergies renouvelables en 2007



Note : Données provisoires.

Source : SOeS (Etudes & Documents n°10, Les éco-activités et l'emploi environnemental), 2009.

Entre 2004 et 2007, les emplois du domaine des énergies renouvelables sont en hausse rapide, de 29,8 % en moyenne annuelle.

Malgré un léger essoufflement en 2007, les emplois du domaine des énergies renouvelables augmentent à nouveau (+9,9%). Cette hausse est tirée par la dynamique des filières photovoltaïque, pompe à chaleur, agrocarburants et éolien (respectivement +42,9 %, +27,8 %, +30,8 % et +14,4%). La filière biomasse est la seule à perdre des emplois (-5,5%) en 2007.

Méthodologie :

L'emploi environnemental correspond à l'emploi dans les éco-activités. Les éco-activités comprennent la production de biens ou de services concourant à la protection de l'environnement et à la gestion des ressources naturelles. La protection de l'environnement vise à prévenir, diminuer les émissions de polluants et les autres dégradations causées à l'environnement (protection de l'air, gestion des eaux usées, des déchets, des déchets radioactifs, réhabilitation des sols et des masses d'eau, lutte contre le bruit, protection de la biodiversité et des paysages). La gestion des ressources naturelles vise à diminuer les prélèvements sur les ressources naturelles (développement des énergies renouvelables, maîtrise de l'énergie, récupération, gestion durable de l'eau). Ces activités résultent pour l'essentiel d'entreprises marchandes, mais aussi des administrations publiques. Elles incluent les activités de protection de l'environnement internes aux entreprises, activités dites auxiliaires et qui ne font pas l'objet d'une vente, mais d'une dépense. Le niveau de l'emploi environnemental est mesuré en équivalent temps plein et repose sur la combinaison de diverses sources d'informations utilisées pour évaluer les dépenses environnementales et la production des éco-activités (proportions des chiffres d'affaires des entreprises et des budgets des collectivités dédiés à l'environnement) avec des données de productivité du travail provenant des enquêtes annuelles d'entreprises (Insee).

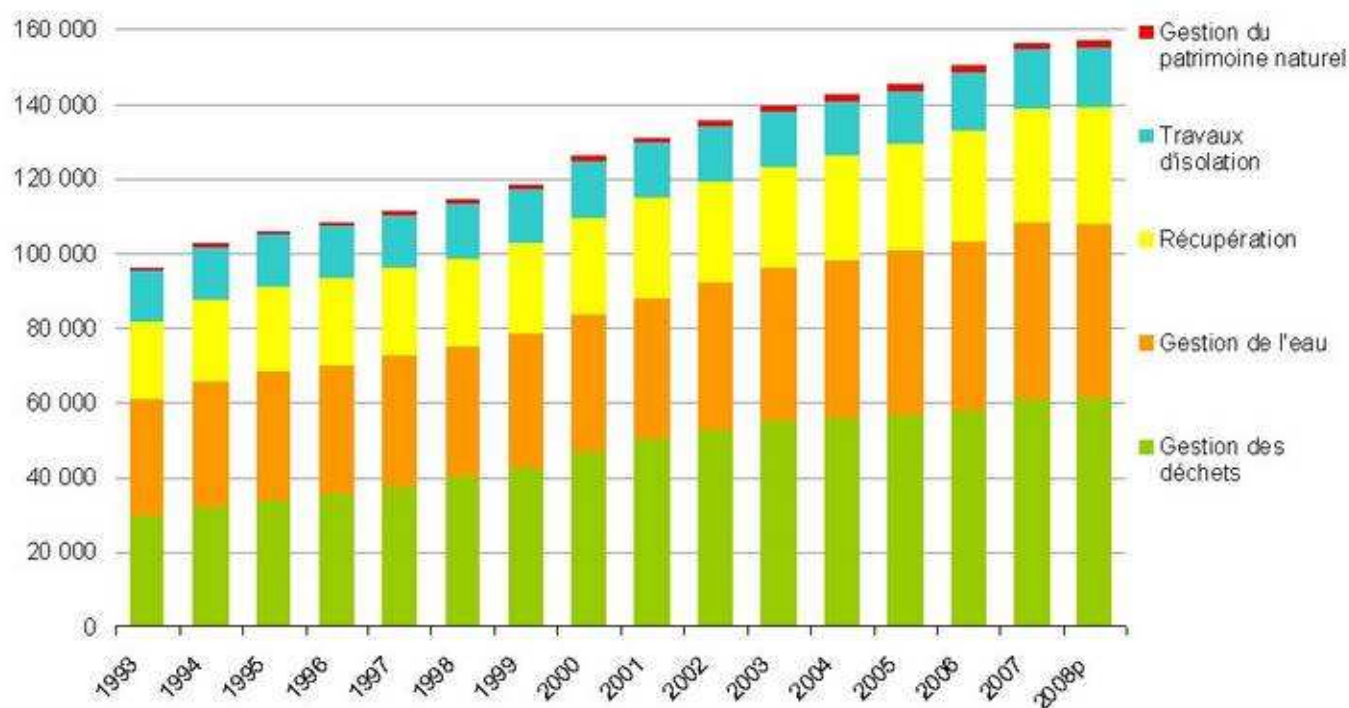
Voir aussi...

www.insee.fr (Institut national de la statistique et des études économiques)
Rubrique "Thèmes" > Comptes nationaux > Tableaux de synthèse > Tableaux détaillés (niveau G)

L'emploi sectoriel privé dans les éco-activités en 2008

En 2008, **l'emploi des secteurs d'activité environnementale privée s'élève à 157 100**, soit une hausse de 0,3% par rapport à 2007. Cette croissance est la plus faible enregistrée depuis 1993. De 1993 à 2008, l'emploi a crû de 3,3% par an.

Nombre de salariés des secteurs d'activité environnementale privée



Note - Effectifs au 31 décembre ; métropole et Dom ; p = provisoire.
- Codes NAF 36.00Z, 37.00Z, 38.11Z, 38.12Z, 38.21Z, 38.22Z, 38.31Z, 38.32Z, 39.00Z, 43.29A, 91.04Z.

Source : Pôle emploi - Traitements SOeS, 2009.

Avec 61 000 salariés à la fin 2008, le **secteur des déchets** est le plus important en terme d'effectifs et un des plus dynamiques sur la période 1993-2008. L'emploi dans ce secteur a plus que doublé, passant de 29 000 emplois en 1993 à 61 000 en 2008, augmentant ainsi de +5 % par an. Cependant, en 2008, l'emploi du secteur de la gestion des déchets n'a augmenté que de 0,4%.

Le **secteur de la gestion de l'eau** connaît une croissance de +2,7 % par an sur la période 1993-2008 et emploie 47 000 salariés fin 2008. Les effectifs employés dans ce secteur ont diminué de 0,7% en 2008.

La croissance continue des effectifs dans le **secteur de la récupération** est liée au développement des centres de tri et de la collecte sélective, qui ont une haute intensité en main-d'œuvre. 31 000 salariés sont employés dans ce secteur fin 2008. Les effectifs ont progressé de +2,7 % par an en moyenne depuis 1993. En 2008, ils ont augmenté de 1,6%.

L'emploi du **secteur de l'isolation**, emblématique de l'emploi du domaine de la maîtrise de l'énergie, s'élève à 16 000 en 2008. Il augmente peu entre 1993 et 2008 (+0,9 % par an). L'emploi de ce secteur a crû de façon importante de 2005 à 2007. Il bénéficie notamment du renforcement de la législation relative à la maîtrise de l'énergie. En revanche, l'emploi dans les travaux d'isolation se stabilise en 2008 (+0,7%).

Avec 1 900 salariés en 2008, la **gestion du patrimoine naturel** ne concentre qu'une faible part de l'emploi environnemental (1,2%). Ce domaine est toutefois très dynamique avec une hausse

moyenne de l'emploi de 8,8% par an entre 1993 et 2008 (+3,7% en 2008).

Méthodologie :

Le Pôle emploi publie chaque année des statistiques de l'emploi élaborées dans le cadre de l'assurance chômage. Son champ regroupe l'effectif salarié de la quasi-totalité du secteur privé, associations comprises mais secteur agricole exclu. Les résultats publiés classent les salariés selon l'activité principale des établissements dans la nomenclature d'activités française.

En utilisant la nomenclature des activités française (NAF), les emplois environnementaux privés de cinq secteurs d'activité peuvent être suivis et analysés de façon détaillée. Les données sectorielles environnementales sont disponibles au niveau départemental et régional.

- La **gestion des déchets** : collecte des déchets non dangereux (NAF 39.11Z), collecte des déchets dangereux (38.12Z), traitement et élimination des déchets non dangereux (38.21Z), traitement et élimination des déchets dangereux (38.22Z), dépollution et autres services de gestion des déchets (39.00Z).

- La **gestion de l'eau et assainissement** : captage, traitement et distribution d'eau (36.00Z), collecte et traitement des eaux usées (37.00Z).

- La **récupération** : démantèlement d'épaves (38.31Z), récupération de déchets triés (38.32Z).

- Les **travaux d'isolation** (43.29A).

- La gestion du patrimoine naturel : gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles (91.04Z).

Ces secteurs ne couvrent toutefois qu'une partie des emplois environnementaux privés (issus d'estimations, à partir de données comptables).

Voir aussi...

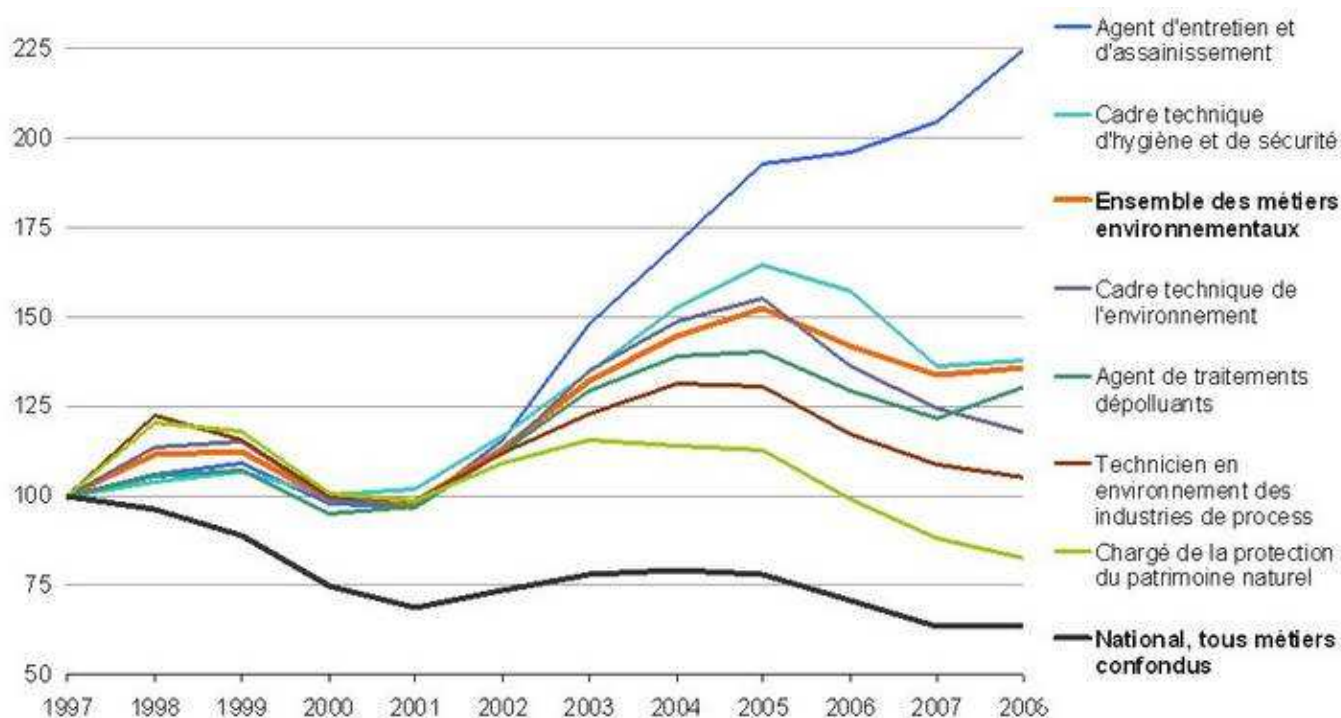
- <http://info.assedic.fr/unistatis/index.php> (Pôle emploi - Unistatis)
Statistiques sur l'emploi salarié.

Le marché du travail des métiers environnementaux

Au cours de la période 2001-2005, le marché du travail était peu favorable aux métiers environnementaux, avec une forte hausse des demandes d'emploi. En 2006 et 2007, l'amélioration conjoncturelle profite aux métiers liés à l'environnement, avec une forte hausse des offres d'emploi et une forte diminution des demandes d'emploi. Les premiers signes d'un ralentissement et d'une inversion de la tendance s'observent en 2008.

Les demandes d'emploi pour les six métiers environnementaux

En indice base 100 en 1997



Notes : Demandes d'emploi en fin de mois, France métropolitaine.
Source : Insee – Pôle emploi - Traitements SOEs, 2009.

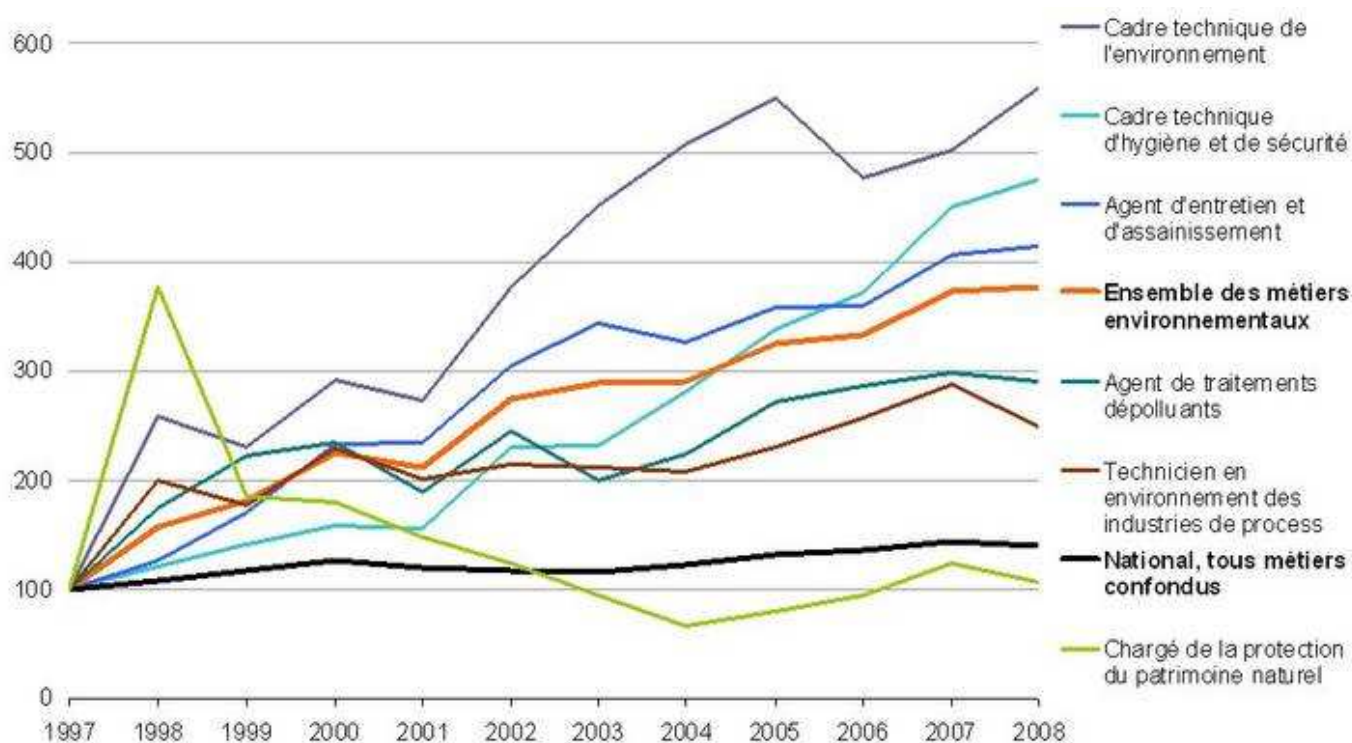
Fin décembre 2008, le Pôle emploi comptabilisait **8 660 demandes d'emploi dans le domaine de l'environnement en France métropolitaine**. Les demandes d'emploi viennent pour moitié d'individus recherchant un emploi d'un niveau de qualification supérieur ou égal au Bac (cf. méthodologie).

De 1997 à 2008, la demande d'emploi du secteur de l'environnement se révèle sensible à la dégradation de la conjoncture. Le nombre de demandeurs d'emploi en environnement augmente plus rapidement que la moyenne nationale. Toutefois, entre 2005 et 2007, les demandes d'emploi ont diminué. En 2008, le nombre de demandeurs d'emploi recherchant un emploi dans l'environnement a de nouveau augmenté plus rapidement que l'ensemble des demandes d'emploi (respectivement +7,5% et +1,8%).

Fin décembre 2008, le fichier des demandes d'emploi du Pôle emploi comprenait 340 demandes d'emploi dans le domaine de l'environnement dans les Départements d'Outre Mer. Les agents d'entretien et d'assainissement sont majoritaires parmi les demandeurs d'emploi (52%). On remarque aussi la part importante du poste de « chargé de protection du patrimoine naturel » (14 % des demandes). Les demandes d'emploi émanent pour un quart d'individus recherchant un emploi d'un niveau de qualification supérieur ou égal au Bac.

Les offres d'emploi environnemental

En indice base 100 en 1997



Notes : Offres d'emploi enregistrées ; France métropolitaine.
Source : Insee – Pôle emploi - Traitements SOeS, 2009.

Fin décembre 2008, le Pôle emploi enregistrait **15 800 offres d'emploi dans le domaine de l'environnement en France métropolitaine**. Les trois quarts des offres d'emploi du domaine de l'environnement concernent les métiers requérant un niveau de qualification inférieur au Bac.

L'année 2008 se caractérise par une très faible progression des offres d'emploi environnemental (+1,1 %), rythme néanmoins supérieur à la baisse de 0,3 % de l'ensemble des offres tous domaines confondus.

Fin décembre 2008, le fichier des offres d'emploi du Pôle emploi comprenait 300 offres d'emploi dans le domaine de l'environnement dans les Départements d'Outre Mer. Les agents d'entretien et d'assainissement regroupent près de deux-tiers des offres d'emploi (62%).

Méthodologie :

La nomenclature Rome (répertoire opérationnel des métiers et des emplois) du Pôle emploi couvre les activités professionnelles et compte 466 « emplois-métiers ». Les indicateurs de l'évolution du marché du travail du domaine de l'environnement sont établis à partir de six métiers concernant directement l'environnement. Trois métiers requièrent un niveau de qualification inférieur au Baccalauréat : agent d'entretien et d'assainissement (à partir du CAP), agent de traitements dépolluants (à partir du CAP), chargé de la protection du patrimoine naturel (à partir du BEP, BEPA).

Trois métiers nécessitent un niveau de qualification supérieur au Baccalauréat : technicien en environnement des industries de process (à partir du Bac), cadre technique de l'environnement (à partir de la maîtrise), cadre technique d'hygiène et de sécurité (à partir de la maîtrise). Trois métiers supplémentaires comportant des déclinaisons environnementales sont identifiés dans le ROME : Jardinier d'espaces verts (41113), Chargé d'études et de recherches agricoles et aquacoles (61113), Ouvrier de l'étanchéité et de l'isolation (42124). Il s'agit de métiers nécessitant des compétences environnementales dans certains cas, mais ils ne peuvent être statistiquement observés en raison de l'absence de données sur les offres et demandes d'emploi spécifiquement environnemental pour ces métiers.

Voir aussi...

- <http://www.pole-emploi.fr/accueilpe/>
Rubrique Conseils à l'emploi - Répertoire des métiers et emplois

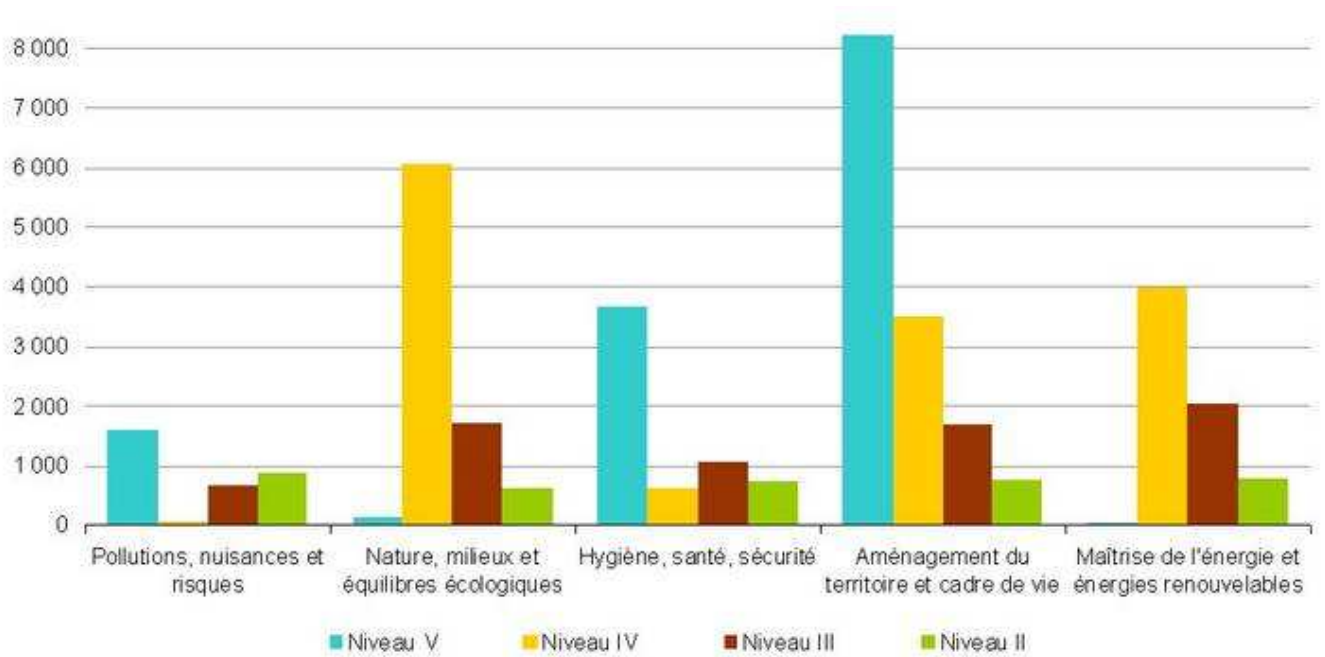
Les formations environnementales et l'insertion professionnelle

A la rentrée 2006-2007, **38 700 élèves et étudiants** se répartissent dans des formations initiales techniques et professionnelles en environnement, pour les diplômes allant du CAP à la licence professionnelle, relevant des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'agriculture.

Les élèves et étudiants des formations environnementales suivent le plus souvent une formation sous statut scolaire, l'apprentissage représentant 1/5ème des effectifs. Les trois-quarts des effectifs sont de sexe masculin.

Les formations agricoles des domaines de l'aménagement et de la nature font partie des formations environnementales les plus attractives : les effectifs des domaines "aménagement du territoire et du cadre de vie" et "nature, milieux et équilibres écologiques" proviennent majoritairement des formations sous tutelle du ministère chargé de l'agriculture. Les effectifs des domaines "maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables" et "hygiène, santé, sécurité" sont essentiellement sous tutelle de l'Education nationale. Le domaine "pollution, nuisances et risques" rassemble une part faible de l'effectif "environnement" et est essentiellement composé de spécialités liées à l'assainissement.

Effectifs des formations environnementales



Notes : Métropole et Dom ; Niveau V : BEP/BEPA, CAP/CAPA ; Niveau IV: BacPro/BacProAg, BacTechno/BacTechnoAg, BP/BPA, BT/BTA ; Niveau III : BTS/BTSA, DUT, DNTS ; Niveau II : licences professionnelles.

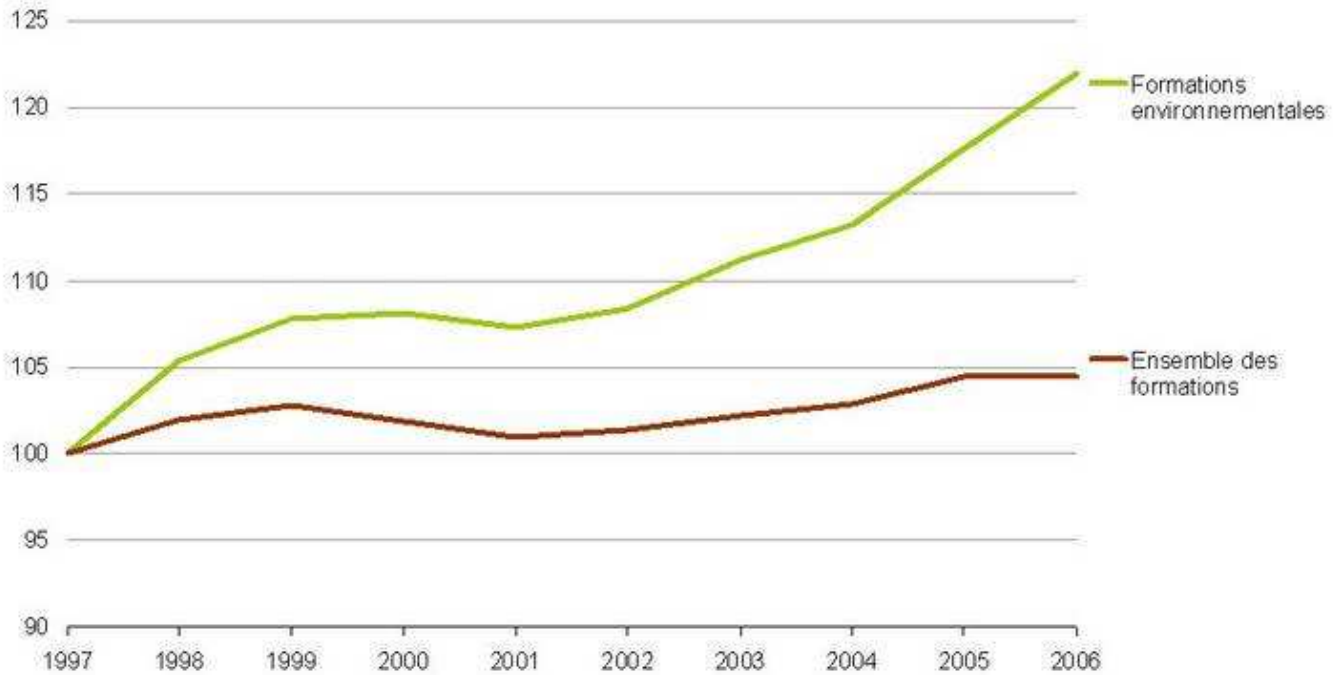
Source : Céreq (Reflét), 2006 - Traitements SOeS, 2009.

Passant de 31 800 en 1997 à 38 700 en 2006, les effectifs inscrits dans des formations environnementales croissent plus rapidement (+2,2% par an) que les effectifs inscrits dans l'ensemble des domaines de formation (+0,5% par an).

Ce constat est particulièrement net pour les formations préparant les diplômes de niveau supérieur au BAC (BTS, DUT et licences pro). A partir de 2002, l'augmentation de l'ensemble des effectifs environnementaux est marquée par le développement des licences professionnelles.

Effectifs dans les formations environnementales et dans l'ensemble des formations, tous domaines confondus

En indice base 100 en 1997

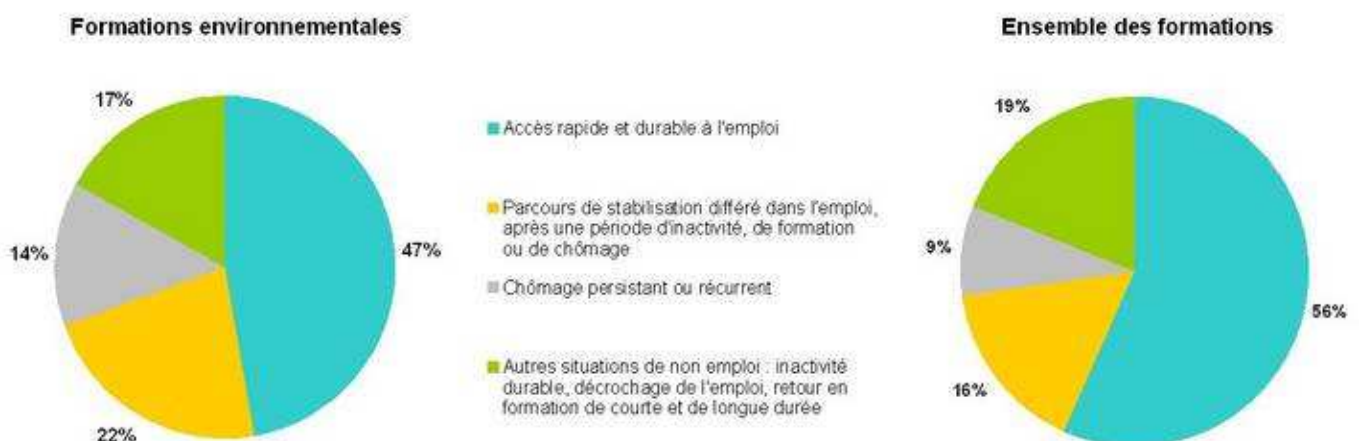


Notes : Métropole et Dom ; le champ de l'ensemble des formations est le même que pour les formations environnementales, il comprend les niveaux V à II.
Source : Céreq (Reflét) - Traitements SOeS, 2009.

Les indicateurs d'insertion des jeunes issus des formations initiales sont un peu moins favorables aux formations environnementales. En 2004, les jeunes sortant des formations environnementales mettent en moyenne plus de temps à accéder à l'emploi que ceux de l'ensemble des formations (4,8 mois contre 4 mois). La durée moyenne de chômage, sur la période 2004 – 2007, est plus importante pour les jeunes issus des formations environnementales (8 mois contre 5,7 mois).

Le parcours d'entrée dans la vie active des jeunes issus des formations environnementales apparaît un peu moins favorable : 69 % accèdent à un emploi, soit rapidement et durablement soit de manière différée, contre 72 % pour l'ensemble des formations.

Trajectoire professionnelle de 2004 à 2007



Note : Les jeunes issus des formations environnementales de niveau IV n'ont pas été pris en compte dans l'enquête, car ils étaient peu nombreux à sortir de ces formations en 2004.
Source : Céreq (enquête "Génération 2004") - Traitements SOeS, 2009.

Trois ans après être sortis de formation (en 2007), 18 % des jeunes sont au chômage et 75 % ont un emploi, contre respectivement 14% et 77 % pour l'ensemble des formations.

Pour chacun des niveaux de formation, trois ans après la sortie du système éducatif, le salaire médian des jeunes issus des formations environnementales est un peu plus faible que celui des autres formations : les jeunes sortant des formations environnementales de niveau I et II ont un salaire médian de 1 600 euros, ceux de niveau III ont un salaire médian de 1 300 euros et ceux de niveau V ont un salaire médian de 1 130 euros, contre respectivement 1 670, 1 350 et 1 180 euros pour l'ensemble des formations.

Méthodologie :

Les résultats ont été obtenus à partir de la base de données Reflet du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) disponible en ligne www.cereq.fr/Reflet.htm. Par extraction, des listes de formations environnementales ont été établies pour les formations sous tutelle des ministères chargés de l'Education nationale et de l'Agriculture. Les formations ont été identifiées comme étant environnementales par mots-clés à partir de leur libellé. Il s'agit des formations initiales techniques et professionnelles de niveau V à III (BEP/BEPA, CAP/CAPA, DNTS, BP/BPA, BT/BTA, BacPro/BacProAg, BacTechno/BacTechnAg, BTS/BTSA, DUT) et des licences professionnelles (niveau II), effectifs scolaires et apprentis en dernière année de formation pour la France entière. Une classification a été établie afin d'analyser l'évolution des formations par domaines environnementaux.

Le Céreq réalise régulièrement l'enquête "Génération" qui observe l'insertion professionnelle des jeunes trois ans après leur sortie du système éducatif, qu'ils aient ou non obtenu le diplôme. Cette enquête a bénéficié d'une extension spécifique aux formations environnementales : les sortants de 2004 ont été enquêtés au printemps 2008 afin d'observer leur parcours professionnel entre 2004 et 2007. Les jeunes issus des formations environnementales de niveau IV n'ont pas été pris en compte dans l'enquête, car ils étaient peu nombreux à sortir de ces formations en 2004.

Voir aussi...

- www.cereq.fr (Centre d'études et de recherches sur les qualifications)
Rubrique "Bases de données" > Reflet